

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 19 Décembre 2023**

Le mardi 19.12.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique Mme TAURINES Anna, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, Mme MANZON Sabine, M. MARTINET Florent (présent jusqu'au point 9 de l'ordre du jour), Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie, Mme LOUGE Monique.

Représentés : M. VIDONI-PERIN Thierry (par Mme D'ANNUNZIO), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MOREEL), M. XILLO Michel (par Mme SERVENTI MERLO), Mme GARCIA Hélène (par Mme TAURINES).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. BEN AÏOUN.

Délibération n° 113-2023.

Avance sur subvention au profit du Centre Communal d'Action Sociale.

Dans l'attente du vote du Budget Primitif 2024 et afin de lui permettre de faire face à ses charges,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

- **décide de verser au Centre Communal d'Action Sociale de Grenade (C.C.A.S.) une avance de 50.000 € à valoir sur la subvention de fonctionnement qui lui sera attribuée au titre de l'année 2024,**

- s'engage à prévoir les crédits au BP 2024.

Le Secrétaire,
Henri BEN AÏOUN,



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,

